

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LOUIS HÉBERT

Il y a, cette année, trois cents ans que le premier colon venu de France se fixer au pays de Kébec.

A cette patrie d'adoption, Louis Hébert apportait, en échange du pain qu'il attendait d'elle seule désormais, l'appoint précieux d'une santé robuste de bon paysan, la richesse d'une âme forte, dévouée, d'un cœur profondément chrétien.

Pendant que d'autres assuraient de leur vaillante épée la possession au roi de France de la plus grande partie de l'Amérique, lui, pacifique conquérant, n'ambitionnait d'autres victoires que celle du défricheur sur l'immense forêt. Il complétait et affermisait l'œuvre des premiers, en fondant au Canada la grande famille des cultivateurs canadiens-français.

C'est donc pour nous, descendants de ces pionniers, un véritable devoir de piété filiale que célébrer un tel anniversaire.

L'Église, dont Hébert fut toujours le fils dévoué, n'a pas voulu demeurer étrangère à cette commémoration patriotique. Et voilà pourquoi Son Éminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, vient d'adresser à son clergé une lettre pastorale où il rappelle les vertus et les épreuves du pionnier canadien, les leçons utiles qui pour nous se dégagent de cette vie frugale, laborieuse et chrétienne. Ils exprime le désir bien légitime que chaque paroisse, chaque famille contribue de son obole à l'érection du monument que la reconnaissance d'une race élèvera, cette année même, à la mémoire du premier agriculteur canadien.

TEMPÉRANCE

On enverra bientôt à Ottawa une importante requête demandant au Secrétaire d'Etat une proclamation permettant que l'on prenne le vote des électeurs de la ville de Québec pour et contre l'adoption de la Prohibition.

**

Le bulletin trimestriel de la Croix Noire arrive toujours avec une moisson abondante de statistiques instructives et de faits qui prouvent la vitalité et le rôle efficace de nos sociétés de la Croix Noire.